

**L'éthique pour guider la réflexion et
influencer l'élaboration des politiques
publiques favorables à la santé:
le cas des logements insalubres à
Montréal**

JASP 2010 Québec

24 novembre 2010

Stéphane Perron MD, MSc, FRCPC

Plan de la présentation

- Principes directeurs guidant le signalement et l'intervention
- Contexte
- Signalement
- Prise en charge initiale
- Enquête médico-environnementale
- Résultats de l'enquête et recommandations
- Suivi

Principes directeurs guidant l'intervention

- Primauté de la protection de la santé
- Rigueur scientifique
- Équité
- Proportionnalité
- Prudence
- Appropriation de ses pouvoirs
- Transparence
- Ouverture

Tirée de Drapeau S. **Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de la santé publique.** Institut national de santé publique du Québec, 2003, 85 pages.

Contexte

- **Problèmes d'insalubrité des logements à Montréal**
 - Moisissures
 - Acariens
 - Coquerelles
 - Souris (et parfois rats)
 - Problèmes de punaises de lit en émergence à Montréal
 - Etc.
- **Effets santé**
 - Problèmes de santé respiratoire (allergiques, irritants et infectieux)
 - Problèmes dermatologiques
 - Santé mentale? (par exemple, symptômes d'anxiété, dépression)
 - Qualité du sommeil?
 - Isolement social?
 - Produits toxiques néfastes utilisés pour l'extermination?
 - Atteinte de l'état général
 - Etc.
- **Principe éthique** : Primauté de la protection de la santé, rigueur scientifique, prudence

Signalement

- Appel d'une école
- Punaises de lit trouvées sur un élève
 - Signalement de la direction scolaire au père qui nie le problème
 - Appel fait au père
 - Signale qu'il a un problème, mais a trop peur des répercussions pour faire une plainte à la ville
- Principe éthique : Appropriation de ses pouvoirs

Prise en charge initiale

- Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements
 - Normes en vigueur
 - Locataire doit envoyer une lettre recommandée au propriétaire pour expliquer son problème et exiger une prise en charge dans les 10 jours.
 - Si rien n'est fait, le locataire peut faire appel à l'inspecteur municipal
 - Avis d'infraction
 - Constat d'infraction

Prise en charge initiale

- Crainte du père par rapport au propriétaire
- Problème généralisé selon le père
- Crainte des intervenants scolaires par rapport à l'infestation
- Décision conjointe du CSSS et de la DSP de faire la plainte à l'arrondissement au nom du locataire pour l'immeuble
- **Principes éthiques guidant nos actions :**
primauté de la protection de la santé,
appropriation de ses pouvoirs, confidentialité.

Prise en charge initiale

- L'inspecteur municipal fait un avis d'infraction portant sur l'immeuble au propriétaire
- Mesures de précaution pour éviter la dispersion des punaises mises en place par l'école
- L'extermination se serait faite, le père signale qu'il n'y a plus de problème
- **Principe éthique : Ouverture**

Prise en charge initiale

- Quelques semaines plus tard, appel de l'école
 - L'élève aurait de nouveau rapporté des punaises à l'école
 - Pour protéger ses employés, l'école décide d'expulser l'élève
 - **Principes éthique : Proportionnalité**

Prise en charge initiale

- Début avril, visite du Dr Perron au logement de l'enfant qui a été expulsé de l'école
- Plusieurs constats sont faits :
 - Exterminateur a vendu les insecticides pour que le locataire les applique lui-même
 - État de délabrement du logement par manque d'entretien du propriétaire (moisissures présentes à plusieurs endroits, avec débris moisissés sur le plancher).
 - Fragment de peinture sur le plancher
 - Symptômes d'IVRS à répétition pour plusieurs membres de la famille
 - Enfants avec pica
 - Pas de punaises visibles, exclut une infestation sévère, mais n'exclut pas la présence de celles-ci
- Recommandation à l'école de reprendre l'enfant
- **Principes éthiques** : Primauté de la protection de la santé, prudence.

Enquête médico-environnementale

- Suite au constat de délabrement de l'immeuble et après consultation avec le CSSS et l'équipe d'EUS de la DSP, une décision est prise de faire une enquête médico-environnementale
- Rencontre organisée avec le CSSS, la DSP, les intervenants communautaires et l'arrondissement pour établir une stratégie d'action (mi-avril)
- Deux volets essentiels : Salubrité du milieu et questionnaire médical
- **Principes éthiques** : Primauté de la santé, ouverture, prudence.

Enquête médico-environnementale DSP-CSSS

- Objectifs de l'enquête
 - Détecter des problèmes de santé dus au logement
 - S'assurer d'une prise en charge adéquate en assurant des corridors de service au besoin
 - Psychosocial – CSSS
 - Médical – DSP
 - Faire des recommandations à la ville sur nos constats
 - Prise en charge de l'immeuble
 - Éradication de la vermine
 - Avis de délocalisation pour famille avec état de santé préoccupant ou avec détérioration rapide de l'état de santé à cause du logement
 - Scellé pour contamination trop importante suite à une délocalisation
 - Collaboration avec organisme de défense de locataires pour l'aide légale
 - S'assurer que l'immeuble sera pris en charge pour éviter que des conditions d'insalubrité persistent
 - **Principes éthiques** : Primauté de la protection de la santé, appropriation de ses pouvoirs, prudence, équité, proportionnalité

Enquête médico-environnementale

- Enquête médico-environnementale (fin mai, début juin)
 - CSSS – DSP
 - Hygiéniste - DSP
 - Infirmières du CSSS, médecin de la DSP
 - Intervenants sociaux du CSSS
 - Groupes communautaires mandatés par le CSSS pour organiser les rencontres avec les locataires et pour les services de traduction

Enquête médico-environnementale

- Utilisation d'un questionnaire partiellement validé portant sur :
 - La santé générale
 - Les antécédents
 - La santé respiratoire, dermatologique et la santé mentale
 - L'environnement et la qualité de vie
 - La présence de moisissures et de vermine
- **Principes éthiques : Rigueur scientifique**

Résultats de l'enquête et recommandations

- Hygiène du milieu
 - Les immeubles et un nombre suffisant de logements pour établir un portrait ont été visités
 - Importants problèmes de l'enveloppe du bâtiment avec plusieurs points d'infiltration d'eau
 - Dégâts d'eau actifs importants dans plusieurs logements
 - Présence importante de moisissures
- Recommandations faites aux services d'inspection de la ville pour le suivi à faire avec le propriétaire pour s'assurer de la salubrité des immeubles
- **Principes éthiques** : Protection de la santé, transparence et prudence

Résultats de l'enquête et recommandations

- Santé

- Constats

- Environ 50 % des locataires ont été rejoints
- Problèmes de santé liés au logement dans plus de la moitié des logements
 - Surtout reliés aux systèmes respiratoire, dermatologique et à la santé mentale
- Prise en charge potentiellement dangereuse et inefficace des punaises (la compagnie d'extermination vend les produits d'extermination au locataire)
- Présence importante de souris et de coquerelles dans l'immeuble
- Peinture qui s'écaille dans le logement et présence de débris moisis.

Résultats de l'enquête et recommandations

- Plusieurs logements avec problèmes de santé reliés ou menaces assez sérieuses pour recommander une délocalisation
- Certains ont accepté d'emblée, d'autres dans les semaines qui ont suivi
- Recommandations faites aux services d'inspection pour la délocalisation avec coordination avec le CSSS et l'OMH
- Corridors de services établis pour certains patients
- Recommandations à la ville pour la prise en charge de l'infestation de coquerelles, de punaises et de souris
- **Principes éthiques** : Appropriation de ses pouvoirs en équilibre avec protection de la santé et prudence, les autres...

Suivi

- Stratégie de suivi en cours d'élaboration avec le CSSS.
- **Principe éthique** : Primauté de la protection de la santé

Réflexions sur les politiques publiques et le logement

- Stratégies Macro
- Stratégies Méso
- Stratégies Micro

Questions?